

COMMERCE

34.000 infractions en 24 jours durant le Ramadhan

 P2

LA CHRONIQUE D'ANOUAR AL ANDALOUSSI

La ré-industrialisation du pays devient une exigence et une urgence

La mondialisation économique a produit des effets très importants sur les systèmes productifs dans presque tous les pays du monde, qu'ils soient du Sud ou du Nord, à l'exception peut être de la Chine et de quelques pays émergents comme l'Indonésie, l'Inde, le Vietnam, ou les Philippines. La dynamique de libre-échange impulsée par l'OMC a complètement « désintégré » les économies nationales au profit d'une recomposition dans le cadre de chaînes de valeurs régionales ou mon-

diales. Les avantages de ce libre-échange à court terme sont nombreux et profitables pour beaucoup de pays ; pour d'autres, le libre-échange a été un facteur de désindustrialisation rampante ; c'est le cas notamment des pays pétroliers qui disposent de ressources financières suffisantes leur permettant d'importer tous les biens et services dont ils ont besoin au détriment de la production domestique. Ce phénomène est qualifié dans la littérature économique de « syndrome hollandais ». P3

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

**L'entité sioniste poursuit l'extermination
du peuple palestinien**

P11

Para-judo (Coupe du Monde-2025)

**Médaille de bronze pour les Algériens
Ouldkouider et Radjai à Tbilissi**

P9

CIMENTERIE DE DJELFA

La société chinoise "CSCEC" veut relancer le projet

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a reçu à Alger, une délégation de la société chinoise "China State Construction Engineering Corporation" (CSCEC), avec laquelle il a examiné les moyens de relancer le projet de la cimenterie de Djelfa, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre qui s'est déroulée, mardi au siège du ministère, en présence de ses cadres et du PDG du Groupe GICA, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant la relance des projets d'investissement récupérés par décisions judiciaires dans le cadre de la lutte contre la corruption.

Lors de cette rencontre, le ministre a écouté un exposé exhaustif des parties algériennes et chinoise sur l'état actuel du projet, énumérant les principaux défis et obstacles entravant sa relance, selon le communiqué. A cet égard, M. Ghrieb a donné des instructions pour accélérer la création de l'entreprise mixte chargée de la gestion du projet, outre l'élaboration d'un rapport détaillé fixant les parties prenantes et les mesures à prendre pour la relance du projet dans les plus brefs délais. Il a, également, instruit de lancer les études techniques nécessaires, en examinant la possibilité de s'orienter vers la production du ciment vert, afin de renforcer la compétitivité du produit algérien et son accès aux marchés internationaux, ainsi que d'augmenter le volume des exportations, selon la même source.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

La retraite des enseignants sur la table du gouvernement

Le Premier ministre Nourredine Bedoui a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'étude de plusieurs projets de loi et au cours de laquelle des présentations sur plusieurs secteurs ont été faites, selon un communiqué des services du Premier ministre. Ainsi un projet de loi relatif à l'état civil, enrichi à la lumière des directives émises par le Président de la République lors du Conseil des ministres du 21 avril 2024, visant à moderniser la base de données de l'état civil, à simplifier les procédures administratives et à améliorer la qualité des services publics fournis aux citoyens à l'intérieur et à l'extérieur du pays, a été examiné, a précisé la même source. «Le gouvernement a également étudié un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi n° 83-12 du 2 juillet 1983, relative à la retraite, dans le but d'y inclure des mesures complémentaires pour mettre en œuvre la décision du Président de la République de réduire de trois ans l'âge de départ à la retraite au profit des enseignants du secteur de l'éducation nationale à tous les niveaux », a-t-on ajouté.

D'autre part, le gouvernement a étudié un projet de décret exécutif définissant la convention type conclue entre les organismes de sécurité sociale et les établissements de santé privés agréés pour couvrir les activités de radiothérapie pour le traitement des enfants atteints de cancer, selon la même source, assurant que «cela permettra d'améliorer les soins de santé pour cette catégorie et d'améliorer les services médicaux qui leur sont fournis, en application des directives du Président de la République émises lors de sa rencontre avec les membres du Comité national de prévention et de contrôle du cancer».

«Le gouvernement a également écouté une présentation sur l'état d'avancement des préparatifs de la saison du Hadj 2025, au cours de laquelle un examen a été fait des mesures prises par divers secteurs pour faciliter les procédures et assurer les meilleures conditions de voyage et d'hébergement à nos pèlerins et les accompagner lors de l'accomplissement de ce rituel», a indiqué le communiqué, avant de conclure que «le gouvernement a écouté une présentation sur les résultats du recensement général agricole de 2024, qui est considéré comme une étape importante dans la mise à jour des données liées à cet important secteur dans le but de l'utiliser comme base pour développer les futures politiques agricoles publiques et suivre leur mise en œuvre».

R.N

COMMERCE

34.000 infractions dans 24 jours du Ramadhan

Les opérations d'intervention menées par les services de contrôle économique et de répression des fraudes ont conduit à la saisie de 64.744,51 tonnes et 946.853 litres de produits alimentaires non conformes, d'une valeur de 188,32 millions DA, tandis que le montant des transactions non facturées a été estimé à 2,46 milliards DA.

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a enregistré, en 24 jours de ce mois de Ramadhan, 34.529 infractions et soumis 33.680 procès-verbaux en vue de poursuites judiciaires, avec la proposition de fermeture de 1.037 commerces, a indiqué, hier, un bilan du ministère. Ces chiffres sont le résultat de 252.332 interventions menées par les services de contrôle économique et de répression des fraudes, réparties comme suit: 217.336 interventions au niveau du commerce de détail et des services (86 %), 16.780 au niveau du commerce de gros (7 %), 15.965 au niveau de la production (6 %), et 2.251 interventions au niveau de l'importation (1 %), a précisé la même source. Ces opérations d'intervention ont conduit à la saisie de 64.744,51 tonnes et 946.853 litres de produits alimentaires non conformes, d'une valeur de 188,32 millions DA, tandis que le montant des transactions non facturées a été estimé à 2,46 milliards DA. Concernant le contrôle de la qualité et la répression des fraudes, 112.606 interventions ont été effectuées, représentant 45 % du total des interventions, ayant permis de constater 13.549 infractions et de dresser 12.968 procès-verbaux en vue de poursuites judiciaires, avec proposition de fermeture administrative ou de suspension temporaire de 314 commerces. Ces opérations se sont également soldées par la saisie de 2.797,70 tonnes et 945.426 litres de produits alimentaires non conformes ou impropres à la consommation, pour une valeur de 140,56 millions DA. Les infractions relevées consistent en le non-respect de l'obligation d'hygiène et d'hygiène sanitaire (57 %), la détention et la vente de produits impropres à la consommation (12 %), le non-respect de l'obligation de contrôle interne (12 %), le non-respect de l'obligation d'information du consommateur (5 %), le non-respect de l'obligation de sécurité des



produits (3 %), et l'opposition au contrôle (1 %), en sus d'autres infractions (10 %). En termes de contrôle des pratiques commerciales, 139.726 interventions ont été effectuées, représentant 55% du total des interventions, lesquelles ont permis de constater 20.980 infractions et de rédiger 20.712 procès-verbaux en vue de poursuites judiciaires. Par ailleurs, il est fait état d'un montant global de 2,46 milliards de dinars, lié à la non facturation, outre la saisie de divers produits au niveau de la production, du commerce de détail et de gros, représentant un total de 61.946,81 tonnes et 1.427 litres, pour une valeur de 47,43 millions de dinars, avec proposition de fermeture de 723 commerces. Concernant la lutte contre la spéculation illégale, 35.222 interventions ont été menées, permettant de constater 7 infractions et d'éta-

blir 7 procès-verbaux pour des poursuites judiciaires. Les quantités saisies dans ce cadre ont atteint 912,29 de tonnes et 290,50 litres de café, viandes importées et petits pois surgelés, pour une valeur totale de 14,27 milliards de dinars. Durant la première quinzaine du mois de Ramadhan, les opérations de contrôle des produits subventionnés et réglementés (lait subventionné, pain ordinaire, semoule, café vert et torréfié, haricots blancs, lentilles et riz) ont donné lieu à 130.141 interventions. Ces contrôles ont permis de constater 2.138 infractions, ayant donné lieu à la rédaction de 1.565 procès-verbaux en vue de poursuites judiciaires, avec constat de profits illicites s'élevant à 2.067.415 dinars et un montant non facturé de 45.987.493 dinars, et proposition de fermeture de 31 commerces.

Synthèse : Ali.C

AID EL FITR

54 173 commerçants réquisitionnés

Le directeur de la Prospective économique au ministère du Commerce intérieur, Abdellah Benhala, a révélé, lors de son passage hier à l'émission « l'Invité du jour » de la chaîne 3 de la Radio algérienne, que 54 173 commerçants sont réquisitionnés pour la fête de l'Aid El-Fitr à travers 58 wilayas. « Il y aura des arrêtés qui seront signés par les 58 wilayas pour mobiliser les commerçants pour ouvrir durant cette fête », a-t-il précisé. « Les préparatifs sont rudes parce que nous avons une mauvaise expérience en 2013 où la fête de l'Aid avait coïncidé avec la saison estivale, ce qui avait généré une pénurie généralisée des produits de première nécessité, comme le pain, à cause de la fermeture des commerces », a-t-il expliqué. Et de détailler : « pour mettre fin à ce genre de comportements, nous avons réquisi-

tionné pour cette fête 6 829 boulangeries ; 29 811 boutiques d'alimentation générale, de fruits et légumes et 16 990 locaux pour divers services, outre 343 minoteries, 155 laiteries et 45 unités de production des eaux de source et minérales pour assurer l'approvisionnement du marché». Pour mener avec succès cette opération d'envergure, Benhala a souligné que 2 627 agents de contrôle ont mobilisés à l'échelle nationale et les listes des commerçants concernés par cette permanence ont été publiées au niveau des 58 directions du Commerce des wilayas, des Chambres de commerce et des partenaires, notamment les marchés de gros des fruits et légumes. « Nous allons sensibiliser les opérateurs pour ouvrir durant ces jours de fête et assurer un service public au profit des citoyens »,

a-t-il promis. Se faisant menaçant, il a annoncé que les réfractaires feront l'objet d'une sanction financière de 200 000 dinars et une fermeture allant jusqu'à 60 jours à l'encontre des commerçants réfractaires. « Ces sanctions concernent non seulement la fermeture des locaux durant cette fête, mais aussi, les prix appliqués par certains commerçants réfractaires à la loi. Notamment sur les prix plafonnés, donc fixes, sur les produits subventionnés par l'Etat. Là, les sanctions seront très sévères », a détaillé Benhala. Par ailleurs, Benhala a annoncé qu'une application a été lancée hier et est exclusivement dédiée aux consommateurs à l'occasion de l'Aid el-Fitr pour leur permettre d'accéder à l'ensemble des listes des permanences et leur localisation.

Source : Radio algérienne

EDUCATION NATIONALE

Le calendrier des examens du BEM et du BAC dévoilé

Le ministère de l'Education nationale a dévoilé, hier dans un communiqué, le calendrier des examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Bac session 2025, fixés respectivement du 1 au 3 juin et du 15 au 19 juin prochain. Selon le tableau du déroulement des épreuves du BEM, les candidats examineront 3 jours durant dans 10 matières, et ce à compter du 1 juin à 08h30, journée dont la matinée sera consacrée aux épreuves de langue arabe et

des sciences physiques et l'après-midi à l'éducation islamique et à l'éducation civique. Au deuxième jour, les candidats passeront les épreuves de mathématiques, langue anglaise, histoire et géographie, alors que le troisième jour sera consacré à la langue française, sciences de la nature et de la vie et à la langue amazighe. Pour le Baccalauréat qui concerne 7 filières (lettres et philosophie, langues étrangères, arts, sciences

expérimentales, mathématiques, maths-techniques et économie et gestion), les épreuves se dérouleront du 15 au 19 juin prochain et débuteront à 08h30. Le ministère de l'Education nationale a unifié les matières d'examen pour toutes les filières au premier jour des épreuves, les candidats devant passer dans la matinée l'épreuve de la langue arabe et dans l'après-midi celle des sciences islamiques.

R.N

ALGÉRIE-FRANCE

L'influenceur Doualemn de nouveau expulsable

Le tribunal administratif de Paris a rejeté, mardi, une demande de suspension de l'expulsion vers l'Algérie de Boualem Naman, connu sous le nom de Doualemn sur TikTok.

Dans un communiqué relié par la presse française, le tribunal a estimé que les conditions pour prononcer cette suspension n'étaient « pas réunies ».

Saisie d'un référé-liberté, la juridiction estime en effet que « les conditions spécifiques de cette procédure ne sont pas réunies pour prononcer la suspension de la décision d'expulsion prise par le ministre de l'Intérieur après avis favorable de la commission d'expulsion ».

Le rejet de la demande de suspension d'expulsion de ce ressortissant algérien est intervenu malgré sa présence sur le territoire français « pendant environ vingt ans en situation irrégulière puis quinze ans en situation régulière », note encore le tribunal dans son communiqué.

Selon la même source, il « ne justifiait ni de liens d'une intensité particulière avec ses enfants majeurs et avec ses petits-enfants ou d'une communauté de vie avec sa compagne, ni d'une intégration professionnelle inscrite dans la durée ».

Au vu de ces conditions, le juge des référés près le tribunal administratif de Paris a statué que « l'expulsion (de Doualemn) ne portait pas une atteinte manifestement disproportionnée aux droits de l'intéressé ».

Le 11 janvier dernier, après l'expulsion ratée de l'influenceur algérien jeudi 9 janvier, le ministère des Affaires étrangères



algérien a expliqué les raisons ayant motivé le refus de l'accueillir sur le sol algérien. Soulignant qu'il a été victime d'une « expulsion arbitraire et abusive », la diplomatie algérienne avait indiqué que les autorités françaises ont décidé de l'expulser sans lui donner la possibilité de se défendre auprès de la justice française et européenne.

Rappelons également que le 6 février dernier, le tribunal administratif de Paris

avait annulé l'OQTF qui visait Doualemn, considérant que les circonstances invoquées par le ministère de l'Intérieur n'étaient pas de nature à justifier l'urgence absolue de la mesure d'expulsion.

Le juge des référés avait en effet ordonné la suspension de l'expulsion en urgence absolue de l'influenceur et enjoint au ministre de l'Intérieur de procéder au réexamen de la situation du requérant.

R.N

CARDINAL VESCO, ARCHEVÊQUE D'ALGER « L'attitude de la France est vécue comme insultante et injuste »

« Un divorce avec l'Algérie serait suicidaire pour la France », c'est le titre choisi par le journal La Croix de l'interview que lui a accordé l'archevêque d'Alger, Jean-Paul Vesco.

Jean-Paul Vesco a déclaré, d'emblée qu'il est « en colère face aux propos jusqu'au-boutistes de certains responsables politiques français. » Il est en colère parce que, en Algérie, a-t-il dit, « l'attitude de la France est vécue comme insultante et injuste ».

Sur la question dite des OQTF, l'archevêque d'Alger la situe dans un autre contexte, celui du passé colonial non assumé par la France. « Le fond du problème est néanmoins à rechercher infiniment plus en amont, dans un passé colonial non réconcilié, notamment parce qu'il n'y a pas eu de prise de conscience des conséquences dévastatrices du fait colonial en lui-même sur une population, de génération en génération. Dès lors, la relation franco-algérienne boîte depuis soixante ans, allant de crise en crise, de tentative de réconciliation en tentative de réconciliation, sans jamais pouvoir se poser dans la confiance » a-t-il asséné.

Pour lui, le règlement de ce problème est simple du moment que les français d'aujourd'hui ne sont nullement responsables de « cet abus d'un peuple sur un autre ».

A partir de là « la première étape est la prise de conscience de la gravité du traumatisme vécu. »

« C'est à cette prise de conscience collective que j'appelle aujourd'hui ! »

Ab.N

RÉDACTION DE LA LOI CRIMINALISANT LE COLONIALISME Des anciens députés au sein de la commission spéciale

Les députés des législatures précédentes, initiateurs de propositions concernant la loi criminalisant le colonialisme, ont été nommés membres honorifiques de la commission spéciale chargée de sa rédaction, afin de bénéficier de leur expérience, comme l'a annoncé le Conseil populaire national.

La source a précisé que « dans le cadre des efforts visant à ancrer la mémoire nationale et à faire face aux tentatives d'effacer les vérités historiques et de les renier, et après la mise en place du commission spéciale chargée de rédiger la proposition de loi criminalisant le colonialisme, les députés des législatures précédentes ayant proposé des initiatives similaires ont été invités (...) et afin de bénéficier de leur expérience, ils ont été nommés membres honorifiques du commission spéciale, en reconnaissance de leurs efforts et contributions. »

Le communiqué a souligné que cette initiative s'inscrit dans « le cadre de l'engagement de l'institution législative à défendre les causes historiques justes et à obtenir la reconnaissance des crimes coloniaux subis par le peuple algérien », ce qui « renforce la souveraineté nationale et protège les générations futures contre l'oubli ».

Il a ajouté que les participants ont salué ce geste, le considérant comme « une étape importante » pour approfondir la prise de conscience et renforcer le processus de dévoilement de la vérité historique, exprimant leur souhait de soutenir et valoriser cette initiative dans le cadre de l'effort national visant à récupérer les droits moraux et historiques du peuple algérien, et à unir les efforts pour avancer dans ce projet et atteindre tous ses objectifs dans l'intérêt national et pour préserver la mémoire des générations ayant lutté pour la liberté et l'indépendance.

R.N

LA CHRONIQUE DE ANOUAR EL ANDALOUSSI

La ré-industrialisation du pays devient une exigence et une urgence

La mondialisation économique a produit des effets très importants sur les systèmes productifs dans presque tous les pays du monde, qu'ils soient du Sud ou du Nord, à l'exception peut être de la Chine et de quelques pays émergents comme l'Indonésie, l'Inde, le Vietnam, ou les Philippines. La dynamique de libre-échange impulsée par l'OMC a complètement « désintégré » les économies nationales au profit d'une recombinaison dans le cadre de chaînes de valeurs régionales ou mondiales. Les avantages de ce libre-échange à court terme sont nombreux et profitables pour beaucoup de pays ; pour d'autres, le libre échange a été un facteur de désindustrialisation rampante ; c'est le cas notamment des pays pétroliers qui disposent de ressources financières suffisantes leur permettant d'importer tous les biens et services dont ils ont besoin au détriment de la production domestique. Ce phénomène est qualifié dans la littérature économique de « syndrome hollandais ».

Il est vrai que les producteurs comme les consommateurs disposeront d'un large éventail d'offres/demandes pour produire, consommer et vendre. La concurrence est mondiale. Beaucoup de pays ont été séduits par cette aubaine et ont, face à l'offre internationale souvent alléchante, abandonné la production locale ou la délocalisée sous d'autres cieux plus attractifs. Il devient donc indispensible d'intégrer une chaîne de valeur régionale ou mondiale pour tirer profit de ses avantages grâce

à des relations clients/fournisseurs stables dans le temps. Ainsi, les économies non insérées dans ce schéma de chaîne de valeur trouveront toutes les difficultés à placer leurs produits dans un marché extérieur ; à moins que l'économie en question soit suffisamment puissante et compétitive pour s'imposer comme alternative à la production issue d'une chaîne de valeur. Ce sont des pays comme le Japon ou l'Allemagne dans les années 80 et 90 qui nous donnent ces exemples d'une industrialisation sophistiquée grâce à des économies d'échelle au niveau local, une innovation permanente et une organisation industrielle nationale puissante (ex. MITI japonais). Aujourd'hui, de grandes économies cherchent à se réindustrialiser à nouveau. Toutes les démarches de Trump en matière de protectionnisme visent la réindustrialisation de l'économie américaine en attirant les investisseurs étrangers en leur assurant une protection tarifaire et non tarifaire.

Il reste donc à faire un choix entre une organisation industrielle locale intégrée (densité des relations inter-firmes) et une insertion dans une chaîne de valeur plus large au niveau régionale : entre deux ou plusieurs pays voisins, ou mondiale : plusieurs pays éclatés sur des espaces très larges. Dans notre contexte ces trois dimensions constituent les fondements d'une politique d'industrialisation du pays.

Au niveau national, il faut renforcer les relations inter-firmes pour aboutir à des chaînes de valeur

nationales capables de fournir un produit algérien fortement intégré ; nous avons surtout des firmes parallèles en silos et moins de firmes successives, les unes fournissant les autres.

Au niveau région, il faut construire des partenariats entre les firmes de pays voisins en faisant jouer la proximité, la complémentarité et les économies d'échelle.

Au niveau mondial, ce sont généralement les firmes les plus compétitives d'un pays ou d'une région ou les leaders des chaînes de valeur locales ou régionales qui peuvent être éligibles à une insertion dans un système productif de grande envergure.

Dans ce contexte, une Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF) offre une opportunité sérieuse pour la constitution de chaînes de valeur régionales. L'importance de la contribution des pays d'Afrique du Nord à ces chaînes de valeur sera décisive si l'on en juge par le niveau de développement industriel de cette région de l'Afrique. En effet, ces derniers tireraient particulièrement bénéfice du développement des échanges de biens industriels intra africains, dont l'augmentation devrait atteindre entre 25 et 30% à l'horizon 2040, contribuant à l'intégration des tissus productifs du Continent.

Afin de mieux bénéficier des opportunités qui s'offrent au niveau africain et global, l'Afrique du Nord doit d'abord surmonter la faiblesse de son intégration économique et commerciale qui constitue un obstacle en elle-même. Plusieurs ana-

lyses confirmer que l'intégration régionale en Afrique du nord est des plus faibles au niveau continental et même mondial.

Les relations économiques et commerciales entre les sept pays de la sous-région ne répondent pas aux ambitions affichées et ne traduisent pas la proximité géographique, culturelle, linguistique et religieuse de ces pays (Algérie, Egypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Soudan et Tunisie).

Toute la problématique consiste donc à renforcer les capacités des pays membres à mettre en place les politiques publiques à même de développer des chaînes de valeur régionales qui serviront d'instruments à l'intégration régionale.

En Algérie, ce challenge ne peut être concrétisé que par une politique d'industrialisation du pays dans le cadre d'une vision prospective et pragmatique et dans une démarche volontariste et continue. Jusqu'à présent, nous avons élaboré des politiques publiques d'industrialisation axées sur le facteur incitatif et sans cohérence globale et surtout sans vision à long terme. Nous avons élaboré des politiques par défaut ou des politiques tous azimuts. Elles méritent d'être recentrées sur des objectifs clairs et surtout autour d'acteurs sérieux qui ne se tirent pas avec la fin des incitations octroyées. Toutes ces supputations supposent un effort d'investissement colossal aussi bien dans les infrastructures, dans la recherche-développement que dans la production ; c'est l'affaire de l'Etat et des entreprises.

CRÉATION DE MICRO-ENTREPRISES

Vers l'augmentation du financement des projets

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, a annoncé, mardi à Tipaza, que ses services envisagent de réviser le plafond de financement des projets de création de micro-entreprises avec l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM). Dans une déclaration à la presse au terme d'une visite de travail dans la wilaya de Tipaza, le ministre a indiqué qu'il était "anormal que les agences NESDA et ANGEM continuent de financer des projets avec un plafond fixé depuis 20 ans", relevant la nécessité de revoir le "montant de financement". Il a ajouté que son secteur procédera à la réévaluation et à la révision du plafond de financement des projets en fonction des besoins de l'économie nationale, dans le cadre d'une action gouvernementale commune, précisant que le financement est soumis à plusieurs critères, notamment l'efficacité et la valeur ajoutée qu'apportera le projet.

M. Ouadah a fait savoir que le processus de numérisation de toutes les étapes d'inscription pour bénéficier des services des agences NESDA et ANGEM sera bientôt finalisé. Par ailleurs, il a présidé, au centre de développement de l'entrepreneuriat à l'Institut de formation supérieure spécialisée en formation professionnelle, le lancement du financement en faveur d'un groupe de porteurs de projets après une formation théorique et pratique d'une durée de trois semaines.

R.E

MATIÈRES PREMIÈRES

Le cuivre atteint un nouveau record aux Etats-Unis

Le cuivre a atteint un sommet historique à New York, porté par les acheteurs américains qui constituent des réserves en anticipation de droits de douane des Etats-Unis sur ce matériau. Au marché Comex de New York, vers 16H08 GMT, le métal rouge évoluait à un record à 5,2180 dollars la livre. L'explosion du cours du cuivre aux Etats-Unis conduit les prix mondiaux à s'apprécier également dans une moindre mesure. Conséquence: un énorme écart s'est formé entre le prix du métal rouge sur la bourse de New York et sur celle de Londres.

Lors de son discours devant le Congrès américain début mars, Donald Trump avait annoncé des taxes à venir sur les importations de cuivre. Les acheteurs américains se prémunissent contre le risque de hausse subite des prix à l'achat sur ce métal particulièrement utilisé dans l'industrie. Par ailleurs, le métal rouge continue de faire l'objet d'une utilisation industrielle croissante, alimentée par les tendances en matière d'électrification, d'énergie renouvelable et d'intelligence artificielle, ce qui contribue, selon des experts, à soutenir les cours de manière structurelle.

Si des droits de douane sont effectivement appliqués sur le cuivre, le métal devrait suivre la trajectoire de l'aluminium dont le prix était monté avant, puis diminué plus progressivement après l'application le 12 mars de 25% de taxes par les Etats-Unis.

R.E

ENERGIE

Sonatrach et Sonelgaz à la conquête de l'Ethiopie

Le P-dg de la société Ethiopia investment holding (EIH), Brook Taye, a souligné l'intérêt porté par son pays à tirer profit de l'expérience algérienne dans le développement de projets énergétiques et miniers, relevant que l'Ethiopie souhaite échanger les expériences et les expertises avec l'Algérie dans ces domaines stratégiques.

Le Président-directeur général (P-dg) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, et le P-dg de Sonelgaz, Mourad Adjal, se sont entretenus à Addis-Abeba avec le P-dg de la société Ethiopia investment holding (EIH), Brook Taye, dans le cadre de la visite officielle du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, en République fédérale démocratique d'Ethiopie, a indiqué mardi un communiqué du ministère. La rencontre, qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère et des deux entreprises nationales, a porté sur les perspectives d'investissement, de coopération et de partenariat entre les entreprises algériennes et leurs homologues éthiopiennes, notamment dans les secteurs de l'énergie, des hydrocarbures et des industries pétrolières, gazières et des engrais. Les entretiens ont également mis en avant les activités de Sonatrach et Sonelgaz, soulignant l'expertise algérienne en matière d'exploration, d'exploitation, de transport et de transformation des hydrocarbures, en sus de la production d'engrais.

A cette occasion, les responsables de Sonatrach et Sonelgaz ont affirmé la volonté de l'Algérie d'accompagner l'Ethiopie dans le développement des secteurs de l'énergie et des hydrocarbures et des conclusions de sa dernière visite en Ethiopie. A cet égard, M. Hachichi a affirmé la disponibilité de l'Algérie à accompagner la partie éthiopienne en matière de technicité et de formation, afin de renforcer leurs capacités de recherche, d'exploration, d'exploitation, de transport des hydrocarbures, de pétrochimie et de produits pétroliers, ainsi que dans le développement de l'industrie des engrais pour répondre aux besoins du marché éthiopien. De son côté, M. Adjal



a exprimé la disposition de Sonelgaz à soutenir l'Ethiopie dans la production d'électricité à partir de sources diversifiées, conventionnelles et non conventionnelles, notamment l'énergie solaire photovoltaïque, évoquant la possibilité de fournir à l'Ethiopie des turbines à gaz et des centrales électriques mobiles pour les zones enclavées, selon le communiqué. Il a en outre souligné la possibilité de transporter et de distribuer l'électricité à travers le renforcement des réseaux électriques et des transformateurs, en s'appuyant sur l'expérience algérienne et les équipements fabriqués localement.

Pour sa part, M. Brook Taye a fait part de la volonté de l'Ethiopie de renforcer les relations de coopération économique avec l'Algérie et d'élargir les opportunités de commerce et d'investissement commun, dans le cadre de l'intégration régionale africaine. Il a également souligné l'intérêt porté par son pays à tirer profit de l'expérience algérienne dans le développement de projets

énergétiques et miniers, relevant que l'Ethiopie souhaite échanger les expériences et les expertises avec l'Algérie dans ces domaines stratégiques.

La délégation algérienne s'est également entretenue avec le Pdg de la société pétrolière éthiopienne (EPSE), M. Esmalelem Mihiretu, avec lequel elle a examiné le renforcement de la coopération commerciale entre Sonatrach et les entreprises éthiopiennes dans le domaine de la commercialisation du pétrole brut et des produits pétroliers. Les deux parties, ont en outre, exploré la possibilité d'exporter du pétrole brut algérien vers le marché éthiopien, et de fournir du gaz naturel liquéfié (GNL) et du gaz de pétrole liquéfié (GPL). M. Esmalelem Mihiretu a souligné l'importance d'assurer les approvisionnements en pétrole brut pour l'Ethiopie, précisant que son pays est en quête de partenariats fiables pour répondre à ses besoins croissants en produits pétroliers. De son côté, M. Hachichi a assuré que le groupe

Sonatrach disposait d'une expérience avérée et d'une longue expertise dans la commercialisation des hydrocarbures et dans la satisfaction des besoins des marchés africains, exprimant la disposition de l'Algérie à étudier la possibilité de fournir du pétrole brut et des produits pétroliers à l'Ethiopie à travers des modes contractuels compétitifs, ce qui renforcera la coopération économique entre les deux pays au service de l'intégration énergétique africaine. Au terme des deux rencontres, les deux parties sont convenues de poursuivre les consultations techniques et commerciales afin d'explorer de nouvelles perspectives de coopération entre les entreprises algériennes et éthiopiennes et de renforcer l'intégration économique dans les domaines de l'énergie, des hydrocarbures et des énergies renouvelables, réaffirmant leur engagement à développer un partenariat solide bénéfique pour les deux pays.

Synthèse : S.A.K

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Les grands progrès ces dernières années soulignés

L'industrie pharmaceutique et la production de médicaments ont connu un "grand progrès" ces dernières années en Algérie, grâce aux projets lancés à travers les différentes régions, s'est réjoui mardi à Bouira le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri. Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite à Bouira, le ministre s'est dit "très content" de voir tout le potentiel et les projets dont jouit cette wilaya en matière d'industrie pharmaceutique, avant de souligner la nécessité d'encourager les

opérateurs et les industriels à investir dans la production de dispositifs médicaux, ainsi que d'intrants et produits chimiques. "L'Algérie importe actuellement 129.000 produits pharmaceutiques, et nous devons encourager et inciter les opérateurs à investir dans ce domaine pour les produire en Algérie. Il y a beaucoup de produits et de réactifs que nous pouvons produire pour réduire la facture des importations", a insisté M. Kouidri, qui a inspecté à Oued El Bardi les usines Rosaspharm et Magpharm, spécialisée dans l'industrie pharmaceutique

et qui produisent quelque 200 réactifs. Le ministre s'est dit "optimiste" quant à ce défi que "les industriels et les opérateurs peuvent relever facilement grâce au potentiel dont dispose l'Algérie en matière de compétences humaines et de moyens". "Nous avons commencé à produire de la matière première pour les médicaments, mais il y a aussi beaucoup d'intrants et de produits chimiques que les start-up et les micro-entreprises peuvent produire facilement en Algérie", a expliqué M. Kouidri.

Avant d'entamer sa visite à Bouira, le ministre a écouté un exposé détaillé sur les différents projets structurants relevant du secteur de l'industrie pharmaceutique à Bouira, ainsi que sur la future zone industrielle de Dirah (Sud de Bouira), qui s'étale sur une superficie de 250 ha. Il s'est rendu par la suite dans la ville de Lakhdaria (Ouest de Bouira), où il a visité les deux unités, Diagonpharm, et CPCM Bouzid, toutes deux spécialisées dans la production pharmaceutique.

R.E



ORAN

Oran: distribution de plus de 11.000 logements prévue cette année



La distribution de 11.144 logements, dans différentes formules, est prévue cette année à Oran, ont indiqué, mardi, les services de la wilaya.

Les services de la direction de l'habitat ont souligné, lors d'une réunion du conseil exécutif présidée, lundi soir, par le wali d'Oran, Samir Chibani, que ce quota de logements comprend

9.298 logements publics locatifs, dont 2.150 unités destinées à la résorption de l'habitat précaire, 1.046 en formule de logement promotionnel aidé LPA et 800 unités sous forme de location/vente (AADL).

Dans ce cadre, un calendrier de distribution de ces logements a été établi, avec la remise de 6.340 unités dans diverses formules à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de

la double fête de l'indépendance et de la jeunesse et de 1.294 logements à l'occasion de la commémoration du déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale, a-t-on fait savoir. Pour rappel, depuis le début de l'année en cours, 1.027 logements ont déjà été attribués dans la wilaya d'Oran dont 747 logements publics locatifs et 280 logements location/vente (AADL).

TÉBESSA

1.500 aides financières au logement rural en 2025

La wilaya de Tébessa a bénéficié au titre de l'année en cours de 1.500 aides financières au logement rural, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Ce nouveau quota a été réparti à plusieurs communes de la wilaya pour répondre aux demandes croissantes sur cette formule de logement, selon la même source qui a précisé que des instructions fermes ont été données par le ministère de tutelle pour respecter le délai de 90 jours de leur distribution aux bénéficiaires et du lancement des travaux de construction. Depuis le lancement de cette formule en 2004, la wilaya de Tébessa a bénéficié d'environ 45.000 aides au logement rural, selon la même source qui a précisé que le travail est actuellement mené pour assainir les listes des bénéficiaires et annuler les attributions de ceux qui n'ont pas entamé la réalisation et les remplacer par d'autres. Les services de la wilaya prévoient d'autre part la distribution au cours de cette année de plus de 6.000 logements de diverses formules, a-t-on indiqué.

Déstockage de 155 tonnes de pommes de terre

Une opération de déstockage de 155 tonnes de pommes de terre a été entamée, mardi dans la wilaya d'El Tarf, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche visant à réguler le prix de ce tubercule de très large consommation, a déclaré le directeur des services agricoles (DSA), Ali Khefache. "Cette mesure, inscrite dans le cadre de la stratégie du ministère visant à lutter contre les fluctuations des prix et à protéger le pouvoir d'achat du citoyen, intervient à la suite de l'importante hausse du prix de la pomme de terre dont le kg a dépassé les 100 dinars, atteignant même 140 dinars dans certains marchés, ce qui a nécessité l'intervention des autorités publiques pour freiner la spéculation", a indiqué le même responsable à l'APS. Il a ajouté que la quantité déstockée sera "commercialisée à 75 dinars le kg dans le but de stabiliser les prix et d'assurer la disponibilité de ce tubercule à un prix raisonnable", d'autant, a-t-il souligné, que la demande augmente sensiblement pendant le mois sacré de Ramadan.

Pour sa part, le président de la chambre de l'agriculture, Saci Abadlia, a indiqué que cette opération "contribuera à rassurer les consommateurs, notamment après la récente hausse des prix de la pomme de terre", avant de souligner que la récolte de la pomme de terre de saison "débutera le mois d'avril sur une superficie de plus de 350 hectares", ce qui, selon lui, "renforcera la disponibilité et stabilisera les prix".

KHENCHELA (PRÉVENIR LA PROPAGATION DU CRIQUET PÈLERIN)

Activation du dispositif de vigilance et de surveillance

Le dispositif de vigilance et de surveillance, destiné à prévenir la propagation du criquet pèlerin et à protéger les cultures agricoles en cas de détection de cet insecte, a été actionné dans la wilaya de Khenchela, ont indiqué, mardi, les services de la wilaya.

Ce dispositif préventif, dirigé par le wali, Salim Harizi, comprend des représentants de la direction des services agricoles (DSA), de la conservation des forêts, de la direction de la Protection civile, du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté de wilaya, des communes et de l'antenne de l'Institut national de la protection des végétaux (INPV) de Batna, à laquelle Khenchela est administrativement rattachée, ainsi que des représentants des agriculteurs de la région sud de la wilaya de Khenchela et d'acteurs de la société civile.

Le dispositif de vigilance et de surveillance du criquet pèlerin est chargé d'élaborer un "plan préventif global" comprenant la collecte et la fourniture de données en temps réel en cas de détection de cet insecte dans la wilaya, et la rédaction de rapports quotidiens devant être transmis aux autorités centrales, tout en assurant le suivi des bulletins d'alerte fournis par les autorités compétentes et en les distribuant aux cellules de proximité opérant dans les communes classées comme zones à risque. Dans ce contexte, des équipes mobiles ont été déployées pour intensifier la surveillance et la reconnaissance à l'aide d'un drone au niveau des zones cultivées et des zones agricoles situées dans la partie saharienne de la wilaya, en



plus de la mise en place de comités de surveillance et de contrôle dans les dairas de Chechar, de Babar et d'Ouled Rechache. La même source a ajouté que dans le cadre des mesures proactives de lutte contre les criquets pèlerins, la direction des services agricoles a déployé 1.465 pulvérisateurs manuels, 31 pulvérisateurs montés sur camions et véhicules 4x4 et plus de 90.000 litres de pesticides. Il a également été proposé la création de 20 points logistiques d'intervention au niveau de la région sud de

la wilaya de Khenchela, qui interviendraient à partir de l'exploitation agricole de COSIDER à Guerguit Sfiha, au sud de la commune de Babar, et à partir de l'exploitation de l'entreprise du génie rural, à proximité de Bouneggar dans la même commune, et des points de collecte de céréales des zones agricoles d'Ogla Labara, Larthem, Mitah et Taghrart, en plus de 14 exploitations privées situées dans les zones de Ghaouar, Bikher, Touam, Oued Lemhan et Zalas, à hauteur des limites administratives des wilayas de Tébessa, de Biskra et d'El Oued.

Le dispositif de vigilance organisera également, de

concert avec les instances concernées, des campagnes de sensibilisation à travers les réseaux sociaux, via les pages de la conservation des forêts, de la direction des services agricoles et des communes, tout en mettant à contribution la radio locale, en plus de la programmation d'une journée de sensibilisation pour les agriculteurs de la région sud qui se verront expliquer les méthodes les plus fiables de traiter cet insecte en cas de détection, en plus d'une présentation des moyens mis en place par les autorités publiques, afin de rassurer les agriculteurs, après les avoir invités à alerter les autorités concernées en cas d'appa-

ADRAR

Vêtements de l'Aïd pour plus de 120 enfants orphelins de Reggane

Plus de 120 enfants orphelins des ksour de la commune de Reggane (150 km Sud d'Adrar) ont reçu des vêtements de l'Aïd El-Fitr, en signe de solidarité, à l'initiative de l'association locale "Kafil Yatim", a-t-on appris lundi des organisateurs. Ce lot de vêtements a été

remis aux bénéficiaires en marge d'une table collective d'Iftar organisée dimanche soir à l'école primaire "Moudjahid Djoudi Mohamed", à la cité Sabah à Reggane, ponctuée d'une soirée artistique ludique, à la satisfaction des orphelins, en présence de leurs familles et

de représentants des autorités locales, de bénévoles et d'acteurs associatifs, a indiqué le président du bureau de l'association, Mohamed Habib Abbassi. Cette action caritative, faisant partie du programme de solidarité pour le mois sacré de Ramadhan et prévoyant

aussi la remise de plus de 80 colis alimentaires aux familles nécessiteuses, vise à procurer de la joie aux petits orphelins et leur permettre de se parer lors de la fête de l'Aïd. L'association s'emploie aussi, entre-autres actions de solidarité, à contribuer, avec le

concours de bienfaiteurs, à construire un toit et équiper les habitations de veuves. Une initiative largement louée par les bénéficiaires et leurs familles qui ont exprimé leur gratitude et reconnaissance pour cette action.

ÉLIMINATOIRES MONDIAL 2026

Le Soudan cale, la RD Congo et le Sénégal en profitent

La RDC en Mauritanie (2-0) et le Sénégal face au Togo (2-0) n'ont pas manqué l'occasion de doubler le désormais ex-leader du groupe B, le Soudan, tenu en échec par le Soudan du Sud ce mardi 25 mars. A quatre journées de la fin des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, le suspense reste entier dans ce groupe B.

Si la RDC ou le Sénégal se qualifient en octobre, à l'heure du bilan des dernières journées des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, l'un ou l'autre remerciera certainement le Soudan du Sud et son défenseur David Omot Sebit. Le Sud-Soudanais a en effet écoeuré ses voisins du Soudan en égalisant à la toute dernière seconde (90+9) lors d'un chaud derby disputé à Benghazi (Libye).

Un résultat (1-1) qui laissait le Soudan, leader du groupe B depuis la troisième journée, à la merci de ses deux poursuivants. Léopards et Lions ne ratèrent pas une si belle occasion.

La RDC est allée s'imposer ainsi en Mauritanie après avoir rapidement ouvert le score par le défenseur Charles Pickel (3e). Face à une Mauritanie volontaire, mais sans inspiration offensive, les hommes de Sébastien Desabre ont géré leur avance en contenant les Mourabitounes qui n'ont trouvé le chemin des buts que lors de leur match

contre le Togo (5e journée).

Dominatrice, la RDC finira par faire le break (83e) grâce à son joker Fiston Mayele entré à la 67e minute à la place de Cédric Bakambu. Une belle victoire et surtout une place de leader chipée au Soudan qui accuse un point de retard sur les Léopards.

Le Sénégal a également profité du faux-pas du Soudan pour revenir à sa hauteur et prendre la deuxième place du groupe grâce à une meilleure différence de buts.

Inefficace samedi dernier face au Soudan (0-0), le Sénégal a trouvé le chemin des filets en accueillant le Togo à Diamniadio (2-0) sans pour autant convaincre dans le jeu. Un but de Pape Matar Sarr (35e) et un autre de Moussa Niakhaté ont permis aux Lions de contenir les Éperviers. Il est certain que Pape Thiaw, déjà sous pression après son premier match officiel depuis qu'il a été nommé sélectionneur, retiendra d'abord les trois points, très précieux, dans la dernière ligne droite à quatre journées



de la fin.

Mais pour les Lions, l'heure de vérité sonnera en septembre lors des 7e et 8e journées où ils accueilleront le Soudan et se déplaceront à Kinshasa chez le nouveau leader du groupe, la RD Congo.

Toujours aucun point pour le Tchad

Les Comores ont assuré l'essentiel contre la lanterne rouge du groupe I, en l'emportant sur le plus petit des scores

(1-0). Les Cœlacanthes avaient besoin d'une victoire pour rester dans la course à la qualification, même si le Ghana garde encore une longueur d'avance sur tout le monde avec 15 points, contre 12 désormais pour les Comores. Battus lourdement par le Mali (0-3), les Comores avaient à cœur de montrer un meilleur visage, ce qu'ils ont pu faire en dominant grandement le Tchad même si seul Rafiki Saïd a su trouver le che-

min des filets à la 24e minute de jeu.

Pour le Tchad, qui n'a déjà plus aucun espoir de qualification, le cauchemar continue. Les Sao ont perdu tous leurs matchs lors de ces éliminatoires, et n'ont marqué qu'un seul but...pour 15 encaissés. Il restera donc quatre rencontres au Tchad pour débloquer leur compteur de points, et sauver l'honneur.

R.S

FOOT/MONDIAL-2026/QUALIFS AMSUD

L'Argentine domine à nouveau le Brésil

Dans un choc rendu brûlant par les déclarations d'avant-match de Raphinha, l'Argentine a largement dominé le Brésil ce mardi au Monumental de Buenos Aires (4-1). Contre une défense absolument apathique, l'Albiceleste s'est régalée et confirme sa domination dans ces qualifications tout comme son statut de favori pour le Mondial 2026. En face, le Brésil fait peine à voir.

L'Argentine n'en finit plus de dominer le Brésil dans le Classico des Amériques, avec une victoire (4-1) mardi lors des éliminatoires sud-américains pour la Coupe du monde 2026, pour laquelle les champions du monde en titre, qui caracolent en tête du groupe unique, sont déjà qualifiés. Depuis 2019 et une finale de la Copa América (1-0), le Brésil ne gagne plus face à son rival historique continental (4D, 1N). A l'aller en novembre 2023, l'Argentine s'était imposée au Maracana (1-0).

C'est donc avec une équipe revancharde et résolument offensive -- à quatre attaquants Mathews Cunha (Wolverhampton), Raphinha (Barcelone), Vinicius Jr et Rodrygo (Real Madrid)--, que le



Brésil s'est présenté au stade Monumental de Buenos Aires pour enfin triompher de son bourreau. Sa dernière victoire à l'extérieur remonte à 2009.

Mais c'est Julian Alvarez (Atlético de Madrid), seul en pointe de l'attaque argentine orpheline de son maître à jouer Lionel Messi, qui a brillé le premier. Servi à l'angle de la surface par le Lyonnais Thiago Almada, il profitait d'un contre fa-

vorable entre deux défenseurs pour devancer la sortie de Bento (1-0, 4e).

Le Brésil pressait haut mais manquait les phases de transitions au milieu de terrain pour se retrouver rapidement acculé dans sa surface. Et un centre de Romero (Tottenham) parfaitement coupé par le milieu de Chelsea Enzo Fernández aux six mètres faisait mouche (2-0, 12e). Réalisme ar-

gentin implacable, défense doucement coupable.

Le pressing brésilien finissait cependant par payer sur une grosse erreur défensive de Romero se faisant subtiliser le ballon dans les pieds par Cunha qui enchaînait d'un tir croisé pour battre un Dibu Martinez pas irréprochable (2-1, 27e).

Il aura fallu trois buts pour lancer le match. L'intensité augmentait partout sur le terrain, les duels devenaient rugueux, les accrochages se multipliaient. D'autant que l'avant-match et les déclarations insultantes de Raphinha ("il faut les tabasser", "qu'ils aillent se faire foutre") avaient fait monter la pression.

Mais dans cette rencontre devenue à couteaux tirés, Mac Allister, servi à merveille d'une passe lobée dans la surface d'Enzo Fernandez, devançait un Bento encore trop juste (3-1, 37e). Et la défense brésilienne finissait par prendre l'eau. Une double passivité sur coup franc lointain, puis sur un centre de l'autre argentin de Lyon, Nicolo Tagliacico, permettait à Giuliano Simeone (Atlético Madrid), qui venait d'entrer en jeu, de crucifier le Brésil qui repart la besace

pleine de buts et de désillusions. Même sans son maître à jouer Messi, même sans enjeu prioritaire, l'Argentine n'en finit plus d'asseoir sa domination sur le football sud-américain. Elle vient de gagner successivement en Uruguay (1-0), jusqu' alors son dauphin dans cette poule unique, et étonner un Brésil pourtant revanchard et en quête de points.

L'Albiceleste compte 31 points (10V, 1N, 3D) et relaie le Brésil à 10 longueurs. L'équipe auriverde, qui avait heureusement su gagner grâce à Vinicius Jr dans les arrêts de jeu face à la Colombie (2-1), est toujours dans le groupe des six directement qualifiés pour la Coupe du monde au Etats-Unis, Mexique et Canada, avec 21 points (6V, 3N, 5D), à égalité à la 3e place avec l'Uruguay et le Paraguay, qui ont respectivement fait match nul en Bolivie (0-0) et Colombie (2-2). L'Equateur est deuxième (23 points) après son nul au Chili (0-0). La Colombie est sixième et dernière directement qualifiée (20 pts). La place de 7e et barragiste est occupée par le Venezuela (15 pts), vainqueur du Pérou (1-0).

AFP

FOOT / QUALIFS-MONDIAL 2026 (GR. G - 6E J)

L'Algérie atomise le Mozambique (5-1) et s'empare de la tête du classement

La sélection algérienne de football a signé une éclatante victoire contre son homologue du Mozambique (5-1, mi-temps : 3-1), mardi soir au stade "Hocine Ait Ahmed" de Tizi-Ouzou, pour le compte de la sixième journée du groupe G des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026, et s'empare de la première place du classement avec 15 points au compteur.



Cette rencontre disputée devant plus de 50 000 spectateurs a vu la performance exceptionnelle de Mohamed Amine Amoura, auteur d'un triplé et d'une passe décisive, permettant à l'équipe nationale d'être en tête position pour la suite des éliminatoires, alors que le Mozambique avec 12 points au compteur, reste toujours dans la course à la qualification au Mondial 2026.

Dans un match à sens unique, les Algériens se sont montrés dangereux dès le coup d'envoi, entamé par la minute de silence observée en hommage à l'ancien international algérien, Djamel Menad, décédé samedi dernier. La première grosse occasion de l'Algérie intervient à la cinquième minute de jeu, mais la tête de Amine Gouiri est superbement repoussée par le gardien mozambicain, Ernan.

Trois minutes plus tard, un pressing efficace permet à l'Algérie d'ouvrir le score sur un ballon récupéré par Amoura, qui sert Mahrez, puis conclut l'action en poussant le ballon au fond des filets pour le 1-0. Après l'ouverture du score, les Verts ont poursuivi leur domination en exerçant un pressing étouffant sur l'équipe mozambicaine et sont parvenus à doubler la mise à la 24e minute sur une tête plongeante de Mandi, qui a surgi dans la surface de réparation après une reprise de volet de Ait Nouri repoussée par le portier mo-

zambicain.

A la 30e minute, l'Algérie marque à nouveau grâce au virevoltant attaquant de Wolfsburg (Amoura). Après un magnifique contrôle de Mahrez, ce dernier sert Amoura, qui, dans un exploit individuel, marque son doublé en profitant d'une ouverture entre les jambes d'un défenseur pour tromper le gardien Mozambicain Ernan.

Ce but, symbolisant l'activité incessante d'Amoura et sa juste technique, a permis à l'Algérie de mener 3-0. En fin de première mi-temps, le Mozambique a réduit le score par Catamo (39e), qui a trouvé la lucarne d'un tir puissant sur un corner mal dégaïgé par la défense algérienne. Au retour des vestiaires, les Verts ont continué à dominer la rencontre en subtilisant le ballon et enchaînant les occasions de but.

A la 55e minute, après une belle combinaison sur le côté gauche, Chaïbi sert Gouiri, qui lance Boudaoui. Ce dernier tente sa chance à 30 mètres, mais le gardien mozambicain réalise une superbe parade.

A l'heure de jeu, Mahrez, toujours aussi inspiré, sert Amoura sur le côté gauche. Ce dernier centre parfaitement pour la tête de Hadjam, qui inscrit le quatrième but algérien, avant qu'Amoura n'inscrive un triplé mémorable à la 80e minute.

Après un superbe travail de Ait Nouri sur le côté droit, ce dernier trouve Be-

laïl dans l'axe, qui lui rend le ballon d'une talonnade. Après un cafouillage dans la surface, Amoura, bien placé, enfonce le clou et permet à l'Algérie de mener (5-1).

L'Algérie, portée par un Amoura en grande forme, n'a laissé aucune chance au Mozambique, enchaînant les occasions et inscrivant cinq buts. Ce large succès permet à l'Algérie de s'emparer de la tête du classement du groupe G avec 15 points au compteur, devant le Mozambique (12 pts), le Botswana et l'Ouganda (9 pts), la Guinée (7 pts), alors que la Somalie est dernière avec un point.

Dans les deux autres rencontres du groupe G, jouées un plus tôt mardi, l'Ouganda a battu la Guinée (1-0), alors que le Botswana s'est imposé devant la Somalie (2-0). Les rencontres de la septième journée du groupe G des éliminatoires du Mondial 2026, prévues début septembre 2025, mettront aux prises l'Algérie au Botswana, la Somalie à la Guinée et l'Ouganda au Mozambique. Pour rappel, les premiers des neuf groupes en lice seront directement qualifiés pour la phase finale du Mondial 2026. Les quatre meilleurs deuxièmes (des groupes) joueront dans un tournoi de barrage de la CAF. Le vainqueur du tournoi de barrage de la CAF participera au tournoi de barrage de la Fédération internationale (FIFA).

R.S

PARA-JUDO (COUPE DU MONDE-2025) Médaille de bronze pour les Algériens Ouldkouider et Radjai à Tbilissi

Les para-judokas algériens Ishak Ouldkouider et Youcef Radjai ont remporté le bronze dans leurs catégories respectives en Coupe du Monde de para-judo (handisport), qui s'est déroulée à Tbilissi en Géorgie. Ouldkouider a battu le Britannique Cretu Valim (Moldavie) dans la catégorie des -70kg/J2, nouvelle catégorie de poids pour l'Algérien qui d'habitude combat dans celle des -60kgs.

Le para-judo algérien a partagé la médaille de bronze de la catégorie avec l'Ukrainien Khorova Davyd, vainqueur face au Britannique Solomon Miles. La 1re place est revenue au Géorgien Kaldani Giorgi après sa victoire en finale face à l'autre géorgien Zurabiani Zurab. De son côté, Youcef Radjai engagé dans la catégorie de poids des -81kg/J1, s'est adjugé le bronze, après avoir battu dans la petite finale, Abdurakhmanov Saado (NPA), alors que la seconde médaille de bronze a été remportée par le Brésilien Geromino Silva, vainqueur face au Français Jonard Cyril.

Le podium de la catégorie des -81kg/J1 a été attribué au Géorgien Saba Bagdavadze, vainqueur en finale du combat contre le Turc Gokce Yavuz. L'Algérie a pris part au rendez-vous de Tbilissi avec trois athlètes, Youcef Radjai (-81kg/J1), Ishak Ouldkouider et Abdelkader Bouamer (-70kg/J2).

127 athlètes (78 hommes et 49 femmes) représentant 20 nations prennent part à cette compétition, la première inscrite au calendrier de l'IBSA (l'Association internationale de sports pour mal-voyants). En marge de cette coupe du Monde, l'IBSA et la Fédération internationale de judo (FIJ) ont tenu une réunion de coordination de la commission de travail mixte regroupant les principaux acteurs responsables des décisions opérationnelles et des recommandations stratégiques pour la croissance du judo.

Cette réunion a porté sur les principaux détails de la coordination entre l'IBSA et l'IFJ, jetant ainsi les bases d'une collaboration future. Les discussions ont porté sur le renforcement du cadre opérationnel de l'IBSA Judo, l'amélioration des parcours de développement des athlètes et l'évolution continue de ce sport.

La commission de travail conjointe IBSA/IFJ vise à renforcer la synergie entre les deux organisations et à promouvoir des initiatives bénéfiques aux athlètes et à la communauté du judo au sens large. Cette collaboration jouera un rôle essentiel dans l'avenir de l'IBSA Judo et assurera sa croissance durable à l'échelle mondiale.

R.S

FOOT/FAF La Direction technique nationale dotée de son propre organigramme renforcé

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) sera dotée prochainement de son propre organigramme renforcé, afin de lui permettre une action plus efficace, a annoncé, l'instance fédérale dans un communiqué.

Pour le nouveau mandat olympique (2025-2029), la DTN qui est en phase de restructuration, sous la direction de Moucer Ali, a élaboré un plan d'action et une stratégie qui seront mis en œuvre durant cette période. Le plan d'action de cette importante direction pour le nouveau cycle olympique s'articule principalement sur trois axes essentiels à savoir: la formation de l'encadrement dans le but d'enrichir l'offre de formation et élever le niveau d'expertise de l'encadrement, le développement des pratiques dans le but de proposer une offre de pratique attrayante et structurer les clubs, ainsi que la performance du football algérien dans le but d'identifier et accompagner les jeunes talents vers le haut niveau. A cet effet, le premier responsable de cette direction devra animer incessamment une conférence de presse pour présenter le plan d'action et la stratégie de la DTN.

R.S

Déclarations

Déclarations recueillies par l'APS à l'issue de la victoire de la sélection algérienne de football devant son homologue mozambicaine sur le score de 5 à 1 (mi-temps : 3-1), mardi soir au stade Hocine Ait Ahmed de Tizi-Ouzou, pour le compte de la sixième journée du groupe G des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026.

Vladimir Petkovic (Sélectionneur de l'Algérie) : "C'était un match important qu'il fallait gagner à tout prix. On a bien débuté le match, en pressant très haut

notre adversaire dès l'entame de la rencontre. Il y a eu une très bonne synchronisation et on a créé 13 occasions claires de but et 20 tirs cadrés. J'espère qu'avec cette prestation de l'équipe, on a su remercier la ville de Tizi Ouzou pour cet accueil très chaleureux durant le match. Maintenant, c'est vrai qu'on a fait un pas très important vers le Mondial, mais mathématiquement, on n'est pas encore qualifié".

Aissa Mandi (défenseur de la sélection algérienne) : "C'était un match difficile. On était à égalité de points avec le Mo-

zambique après avoir fait un parcours sans faute à l'exception de la défaite face à la Guinée. Aujourd'hui, nous avons joué comme si c'était une finale et nous avons gagné un match très important pour la suite des éliminatoires. Félicitations à tout le monde, car nous avons réalisé un match complet ce soir. Ceci dit, malgré cette large victoire on n'est pas encore qualifié, il reste quatre journées et il faut continuer à travailler pour assurer la qualification au Mondial-2026".

R.S

NIGER

L'ONU demande une enquête sur la sanglante attaque d'une mosquée

L'ONU a exigé mardi une enquête sur la sanglante attaque d'une mosquée au Niger la semaine dernière. Le gouvernement nigérien a annoncé trois jours de deuil à la suite de l'attaque menée pendant les prières du vendredi de la mosquée de Fambita, dans le sud-ouest du pays, où au moins 44 civils ont été tués. Dans un communiqué, le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a rappelé que des assaillants du groupe terroriste "Etat islamique" au Sahara (EIS), avaient encerclé la mosquée et "tiré au hasard sur les fidèles". "L'attaque flagrante contre la mosquée de Fambita - pendant les prières du vendredi, au cours des dix derniers jours du mois sacré musulman du Ramadan - avait clairement pour but de faire autant de victimes civiles que possible, en violation flagrante du droit international des droits de l'homme et du droit humanitaire", a déclaré M. Türk. "Les autorités doivent mener une enquête approfondie et impartiale sur cet horrible attentat et traduire les responsables en justice conformément aux normes internationales", a-t-il ajouté. "L'attaque calculée de la mosquée de Fambita à un moment aussi important pour les musulmans devrait être un signal d'alarme pour tous, y compris la communauté internationale, quant à la gravité de la situation et aux risques croissants auxquels sont confrontés les civils au Niger", a souligné M. Türk. Il a enfin appelé "les autorités nigériennes à prendre des mesures concrètes et significatives, avec l'aide de la communauté internationale, afin d'améliorer la sécurité des civils et d'empêcher qu'une telle attaque ne se reproduise".

TURQUIE

Malgré les arrestations massives, l'opposition appelle à une nouvelle manifestation

Après une nouvelle journée de manifestation, le chef du Parti républicain du peuple (CHP), principale force de l'opposition turque, a appelé mardi 25 mars à un très large rassemblement pour samedi prochain à Istanbul. Cela en soutien au maire emprisonné de la ville, Ekrem Imamoğlu, désigné candidat du CHP à la prochaine présidentielle et principal opposant au président Recep Tayyip Erdoğan.

Les manifestants sont descendus à nouveau dans les rues mardi en Turquie, où plus de 1 400 personnes ont été arrêtées depuis le début d'une vaste fronde déclenchée par l'arrestation du maire d'Istanbul Ekrem Imamoğlu. Ce dernier est le principal rival du président Recep Tayyip Erdoğan. Des dizaines de milliers de personnes ont pour le septième soir consécutif convergé devant l'hôtel de ville d'Istanbul à l'appel de l'opposition, poursuivant une contestation d'une ampleur inédite depuis le mouvement de Gezi, qui avait occupé la place Taksim d'Istanbul, en 2013.

PÉROU

La présidente Boluarte convoque des élections en avril 2026

La présidente péruvienne Dina Boluarte a convoqué mardi des élections présidentielles et législatives pour le 12 avril 2026, marquant ainsi le début officiel du processus électoral du pays, auquel elle ne pourra pas participer. La loi péruvienne n'autorise pas sa réélection et exige que le gouvernement convoque officiellement les élections un an à l'avance. Mme Boluarte, dont le mandat s'achève le 28 juillet 2026, a déclaré qu'elle espérait que ces élections aideraient le pays à surmonter l'"instabilité" politique de ces dernières années. "Conformément au mandat constitutionnel et légal, démontrant notre engagement ferme envers la démocratie (...) je convoque des élections générales le 12 avril 2026", a déclaré M. Boluarte lors d'un message au pays diffusé à la radio et à la télévision. "Nous espérons que les élections de 2026 mettront fin à la période d'instabilité qui a conduit le Pérou à avoir six présidents ces dernières années, générant une polarisation qui nous a divisés", a-t-elle ajouté. Elle a promis "des élections propres, transparentes et ordonnées (...) avec toutes les garanties". Mme Boluarte, première femme à présider aux destinées du Pérou, a été vice-présidente jusqu'au 7 décembre 2022, date à laquelle le Congrès a renversé le président de gauche Pedro Castillo. L'élection présidentielle se déroulera en deux tours si aucun candidat ne recueille plus de 50% des voix au premier tour.



AFFLUX DES CONGOLAIS AU BURUNDI

La hausse du nombre de réfugiés met à rude épreuve l'aide humanitaire



Le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) a mobilisé une aide supplémentaire au Burundi pour soutenir l'afflux massif de familles fuyant les violences dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), notant toutefois que la forte augmentation du nombre de réfugiés ayant besoin d'aide met à rude épreuve ses programmes dans ce pays d'accueil. Depuis janvier dernier, près de 70.000 personnes, principalement des femmes, des enfants et des personnes

âgées, ont fui les combats en RDC pour se réfugier au Burundi, nombre d'entre elles empruntant de dangereuses traversées de rivières et parcourant de longues distances à pied en quête de sécurité, a indiqué le PAM dans un communiqué, ajoutant que d'autres continuaient d'arriver chaque jour, s'ajoutant à ce qui constitue déjà l'afflux le plus important au Burundi depuis des décennies. Les mouvements transfrontaliers vers les autres voisins de la RDC, notamment le Rwanda, l'Ouganda et la Tanzanie, augmentent

également en raison de l'escalade du conflit dans l'est du pays, ce qui menace d'aggraver la faim dans la région. "Le nombre de réfugiés a doublé en quelques semaines seulement, et bien que nous soyons reconnaissants du financement reçu à ce jour, il est tout simplement insuffisant. Nos ressources disponibles sont utilisées au-delà de nos capacités, et nous sommes contraints d'adapter nos opérations et de réduire les rations pour atteindre le plus grand nombre possible de personnes", a déclaré la Directrice régionale ad-

jointe du PAM pour l'Afrique de l'Est, Dragica Pajevic, actuellement sur le terrain pour soutenir les opérations au Burundi. Cependant, le PAM ne dispose actuellement que de fonds nécessaires pour soutenir ses opérations auprès de 120.000 réfugiés jusqu'en juin. Sans soutien financier supplémentaire, il sera contraint de suspendre entièrement son aide alimentaire à partir de juillet, voire plus tôt, car le nombre de réfugiés continue d'augmenter avec l'intensification du conflit dans l'est de la RDC.

CENTRAFRIQUE

Un militaire et un civil tués dans une attaque armée dans le nord-ouest

Un militaire et un civil ont été tués lundi dans une attaque menée par des hommes armés dans le nord-ouest de la République centrafricaine (RCA), ont indiqué mardi des sources concordantes. Des assaillants ont attaqué un poste avancé des Forces armées centrafricaines (FACA) au village Tatalé, situé à environ 50 km de Bozoum, chef-lieu de la préfecture de l'Ouhampendé, dans le nord-ouest du pays. Un membre des FACA et un civil ont perdu la vie, tandis que les assaillants ont incendié des maisons d'habitation

et pillé des biens avant de se retirer, ont rapporté des sources locales. L'information a été confirmée par une radio locale, qui a précisé que les habitants du village ont fui les exactions pour se réfugier dans les villages environnants. Ces derniers temps, des conflits entre les transhumants armés et les habitants locaux ont donné lieu à des scènes de violence dans plusieurs localités du nord-ouest de la RCA.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le groupe "A3+" réaffirme son engagement en faveur de l'unité de la Syrie

Le groupe "A3+" au Conseil de sécurité des Nations unies a réaffirmé, mardi à New York, son engagement ferme en faveur de l'unité de la Syrie, de sa souveraineté, de son indépendance et de son intégrité territoriale, appelant à la non ingérence dans les affaires internes de ce pays et à la levée rapide des sanctions unilatérales qui lui sont imposées.

Cette déclaration a été faite par le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Benjama, au nom du groupe "A3+", qui regroupe les trois pays africains membres non permanents du Conseil de sécurité (Algérie, Sierra Leone, Somalie), ainsi que la République du Guyana de la région des Caraïbes, et ce lors d'une séance de briefing sur la Syrie. "Le groupe A3+ réaffirme son engagement ferme en faveur de l'unité de la Syrie, de sa souveraineté, de son indépendance et de son intégrité territoriale, un pays qui fait face aujourd'hui à de graves défis sécuritaires, humanitaires, politiques et économiques", a-t-il dit, ajoutant que "l'on ne peut promouvoir ces principes fondamentaux en l'absence de la paix civile entre les diverses communautés locales et sans la cessation des ingérences extérieures dans ses affaires internes". "Ce qui aggrave les défis sécuritaires, ce sont les frappes aériennes que l'aviation militaire sioniste continue de mener contre des sites militaires sur le territoire syrien, ainsi que les déclarations des responsables sionistes concernant la présence de leurs forces en Syrie et leur intention de créer une «zone délimitarisée» dans le sud du pays", selon le groupe "A3+" qui considère que tout cela constitue une violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie.

Après avoir exprimé la condamnation du groupe à l'égard de ces "déclarations et actions irresponsables qui exacerbent l'insécurité régionale", M. Benjama a rappelé que le plateau du Golan est un territoire syrien occupé, comme le souligne la résolution 497 du Conseil de sécurité, appelant au plein respect de l'accord de désengagement de 1974. Ces défis auxquels la Syrie est confrontée "nécessitent le soutien total et la solidarité de la communauté internationale", soutient le groupe, soulignant l'importance de "construire une Syrie inclusive pour tous ses citoyens sans discrimina-



tion ni exclusion aucune". Le groupe "A3+" rappelle, ainsi, que la création d'un comité pour renforcer la paix civile et la réconciliation et pour consolider et faciliter la communication entre les communautés locales est "essentielle pour parvenir à une paix durable" en Syrie. Le groupe a insisté, dans ce sens, sur la nécessité de régler les conflits par le dialogue et les négociations, et de faire taire les armes pour permettre l'acheminement des aides humanitaires et la protection des civils, réaffirmant "son soutien aux efforts de l'envoyé spécial de l'ONU visant à aider les autorités syriennes de transition à organiser un processus politique inclusif sous la direction syrienne, facilité par les Nations unies". Concernant la situation humanitaire en Syrie qu'il a qualifiée de "catastrophique", le groupe a plaidé pour davantage d'efforts en vue d'améliorer la situation, car il s'agit de défis qui exigent de

la communauté internationale un soutien et une solidarité permanente avec les Syriens. "La Syrie assiste à l'une des pires crises d'exode dans le monde", a-t-il souligné, exhortant la communauté internationale à assurer la sécurité et la dignité des réfugiés syriens internes et à l'étranger, et leur retour volontaire. "Plus de 1,2 million de réfugiés internes sont retournés chez-eux en novembre 2024, mais les obstacles entravant le retour persistent", précise la même source. "Si nous sommes sincères dans notre engagement à soutenir le processus de transition en Syrie, alors nous devons assurer aux Syriens les moyens de reconstruire leur pays, car sans une reprise économique rapide, il sera difficile de garantir aux Syriens un avenir prospère et sûr", a-t-il soutenu. Le groupe a enfin réaffirmé sa ferme conviction que "la levée des sanctions unilatérales est essentielle".

R.I

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

L'entité sioniste poursuit l'"extermination" du peuple palestinien

Près de 800 Palestiniens sont tombés en martyrs et plus de 1.600 autres ont été blessés dans de nouvelles frappes aériennes sionistes sur Gaza depuis le 18 mars, brisant l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur en janvier dans l'enclave assiégée. Plus de 50.000 Palestiniens sont tombés en martyrs, principalement des femmes et des enfants, et plus de 113.700 autres ont été blessés depuis le début de l'agression sioniste génocidaire contre Gaza en octobre 2023.

Le ministère palestinien des Affaires étrangères, a mis en garde mardi contre les plans agressifs préparés par l'occupation sioniste contre le peuple palestinien, avec une escalade des crimes et des violations, notamment dans la bande de Gaza et dans le nord de la Cisjordanie occupée. Dans un communiqué, relayé par l'agence palestinienne de presse, Wafa, le ministère a indiqué que les démolitions et les expulsions forcées à Rafah et dans le

quartier de Tel al-Sultan, ainsi que les démolitions à la faveur de plans expansionnistes à Jénine et à Tulkarem, et la confiscation des clés des maisons appartenant à des Palestiniens, en plus des meurtres, des crimes d'exécutions sur le terrain et de changement démographique forcé, sont autant de preuves accablantes de ses plans basés sur le déplacement et l'annexion.

A cet égard, la diplomatie palestinienne a condamné le silence et l'inaction de la communauté internationale face à ces crimes, mettant en garde contre la faiblesse persistante des positions internationales qui ont prouvé leur incapacité à arrêter les massacres et les violations depuis le début de la guerre sioniste barbare contre les Palestiniens. Le MAE palestinien a exhorté la communauté internationale à assurer la protection du peuple palestinien, victime de crimes de guerre depuis un an et demi, notamment de massacres de masse et de déplacements forcés dans la plu-

part des gouvernorats.

L'ESPAGNE APPELLE À "RÉTABLIR IMMÉDIATEMENT" LE CESSÉ-LE-FEU

Le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, a appelé à "rétablir immédiatement" le cessez-le-feu à Gaza, théâtre d'une nouvelle vague d'agressions sionistes, qui a fait des centaines de martyrs palestiniens. Pedro Sanchez a appelé, lors d'un entretien mardi avec le président égyptien, Abdel Fattah al-Sisi et le roi de Jordanie, Abdallah II, à "rétablir immédiatement l'accord de cessez-le-feu à Gaza" et à "revenir à la table des négociations pour parvenir à la paix et à la stabilité dans la région sur la base d'une solution à deux Etats", selon un message publié sur les réseaux sociaux. "Nous devons mettre fin à cette spirale tragique de destruction et de mort", a-t-il également écrit.

R.I

MÉDECINS SANS FRONTIÈRES (MSF)

L'eau devient une autre arme de guerre

L'ONG Médecins Sans Frontières (MSF) a signalé que l'eau était devenue "une autre arme de guerre" utilisée par les autorités de l'occupation sionistes dans leur agression contre la bande de Gaza, appelant au "rétablissement immédiat" du cessez-le-feu dans l'enclave palestinienne. "A Gaza, en Palestine, alors que le cessez-le-feu est rompu (par l'entité sioniste) et que de nouveaux décès se produisent, une nouvelle tactique de guerre est mise en œuvre: les autorités (de l'occupation) bloquent l'accès à l'eau en coupant l'électricité et le carburant", a prévenu mardi MSF sur son site internet.

Alors que les forces (sionistes) continuent de bombarder sans cesse Gaza, MSF "appelle au rétablissement immédiat du cessez-le-feu et aux autorités (de l'occupation) d'autoriser l'approvisionnement en électricité et l'acheminement de l'aide, notamment du carburant, de l'eau et des équipements sanitaires, afin d'éviter de nouvelles pertes humaines".

"Face à une nouvelle vague de bombardements qui a tué des centaines de personnes en quelques jours seulement, les forces (sionistes) continuent de priver les habitants de Gaza d'eau en coupant l'électricité et en bloquant l'approvisionnement en carburant - des ressources pourtant essentielles au fonctionnement des infrastructures hydrauliques, notamment des pompes à eau", explique dans ce contexte, Paula Navarro, coordinatrice eau et assainissement de MSF à Gaza.

"Au milieu des violences, si le carburant vient à manquer, le réseau d'approvisionnement en eau restant s'effondrera complètement et coupera presque entièrement l'accès à l'eau, entraînant des conséquences inhumaines pour les millions de personnes qui restent à Gaza", averti la responsable. Outre les blessures et les décès causés par les combats et les bombardements, l'accès à l'eau potable a des conséquences sur les conditions de vie et la santé des populations. Dans les centres de santé d'Al-Mawasi et de Khan Younis, les trois affections les plus courantes traitées par MSF - jaunisse, diarrhée et gale - sont directement liées à un approvisionnement insuffisant en eau potable, précise l'ONG. "Le nombre considérable d'enfants souffrant de maladies cutanées est une conséquence directe de la destruction et du blocus de Gaza", explique pour sa part, Chiara Lodi, coordinatrice de l'équipe médicale MSF à Gaza.

"En plus de soigner les adultes et les enfants gravement blessés par la guerre, notre personnel soigne un nombre croissant d'enfants atteints de maladies cutanées parfaitement évitables, comme la gale. Non seulement cette affection est inconfortable, mais dans les cas graves, elle les oblige à se gratter la peau jusqu'au sang, ce qui peut entraîner une infection", a-t-elle indiqué. "Cela est dû au fait que les enfants ne peuvent pas se laver, ce qui propage la gale et d'autres infections, laissant des cicatrices durables", a expliqué, encore, Lodi.

R.I

CUBAIN

Le président Diaz-Canel dénonce la guerre d'extermination à Gaza

Le président cubain, Miguel Diaz-Canel, a dénoncé l'"extermination" par l'entité sioniste du peuple palestinien dans la bande de Gaza où les bombardements des camps de réfugiés et des installations de l'ONU se poursuivent sans cesse, "en violation flagrante du droit humanitaire inter-

national". Le président cubain a écrit mardi soir dans un message sur les réseaux sociaux: l'entité sioniste "poursuit l'extermination du peuple palestinien à Gaza. Elle bombarde des hôpitaux, des camps de réfugiés et des installations des Nations unies, en violation flagrante du droit international

humanitaire". Dans son message, le président cubain a condamné le génocide sioniste perpétré contre les Palestiniens depuis 17 mois dans la bande de Gaza. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Gaza après plus de 15 mois d'agression génoci-

daire sioniste qui a provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent. Toutefois, les forces d'occupation ont repris il y a huit jours leur agression contre l'enclave palestinienne, après une interruption de près de deux mois, faisant des centaines de martyrs.

R.I

FESTIVAL CINÉMAS DU SUD 2025 À LYON

Le réalisateur Karim Moussaoui représentera l'Algérie

Le festival Cinémas du Sud 2025 reviendra pour une 25e édition à Lyon. Il se déroule du 23 au 26 avril à l'Institut Lumière, en France. Ce festival met en avant le cinéma du Maghreb et du Moyen-Orient.

À travers le regard distancié des cinéastes, le festival se fera l'écho des questionnements et enjeux qui traversent le monde arabe contemporain. Quatre jours de rencontres et projections, une célébration du 7e art qui s'annonce sous les meilleurs auspices, car le festival met à l'honneur les films d'aujourd'hui, les réalisations du passé et les talents de demain.

Le Festival Cinémas du Sud transportera ses visiteurs dans un voyage cinématographique vers plusieurs pays du monde arabe. Notamment, l'Égypte, l'Arabie Saoudite, le Liban, la Syrie, la Tunisie, le Maroc, l'Irak et la Palestine.

L'Algérie prendra part à ce festival, notamment grâce à la participation du film "L'effacement", du réalisateur Karim Moussaoui, qui sera projeté en avant-première, en date du jeudi 24 avril 2024 à 21h.

Après son premier long métrage En attendant les hirondelles en 2017, le réalisateur algérien Karim Moussaoui a signé en 2024 son deuxième long-métrage "L'Effacement".

Le synopsis du film revient sur le personnage de Réda. Ce dernier vit chez ses parents dans un quartier bourgeois d'Alger, et occupe un poste dans la plus grande entreprise d'hydrocarbures du pays que dirige son paternel, Youcef. Un homme charismatique et autoritaire. Mais sous ce vernis de réussite apparent, Réda dissimule un mal-être profond : il vit dans l'ombre de son père et ne sait pas lui dire non. Son frère Fayçal mène, au contraire, une rébellion ouverte contre Youcef, et finit par quitter définitivement le domicile familial, laissant Réda face à sa solitude et sa frustration. Un jour, le père meurt et un événement inattendu se produit : le reflet de Réda disparaît du miroir...

À la distribution du casting, figurent Sammy Lechea, Zar Amir Ebrahimi (la Franco-Iranyenne), Hamid Amirouche, Idir Chender, Nadia Kaci et Nassima Benchicou. Karim Moussaoui est l'auteur de trois



courts-métrages et d'un moyen-métrage. Les jours d'avant, particulièrement remarqué (sélectionné aux festivals de Locarno, Clermont-Ferrand, Brive, Grand Prix au festival Premiers Plans d'Angers et nommé aux Césars dans la catégorie Meilleur film de court-métrage).

Son premier long-métrage "En attendant les hirondelles", dont le scénario, lauréat de la Fondation Gan 2016, a

été développé dans le cadre de la résidence Cinéfondation du Festival de Cannes et des Ateliers d'Angers, est sélectionné au Festival de Cannes 2017 dans la catégorie. En 2020, il réalise le court-métrage "Les Divas du Taguerabt" pour la 3e Scène de l'Opéra de Paris dans lequel il s'interroge sur ce que serait un opéra dans la culture musicale algérienne.

N.H

Mascara: lancement de la première édition de la manifestation "Nafahat Chahr El Quran"

La manifestation intellectuelle, religieuse et culturelle intitulée "Nafahat Chahr El Quran" a débuté, mardi, au niveau de l'annexe du Centre culturel islamique "Ali Bendouia" de Mascara, à l'occasion du mois sacré de Ramadhan.

La journée inaugurale de cet événement, organisé par cet établissement culturel en coordination avec la direction des affaires religieuses et wakfs, a été marquée par des expositions de livres religieux ainsi qu'une intervention du directeur des affaires religieuses et wakfs, Ali Zenadra.

Ce dernier a mis en avant l'importance du mois de Ramadhan pour les Musulmans, soulignant qu'il est le mois du Saint Coran et une période propice à la solidarité et l'entraide au sein de la société. Le programme de cette manifestation, qui s'étendra sur cinq jours, prévoit l'animation de plusieurs conférences abordant divers thèmes, notamment "A la lumière du Saint Coran", "Les approches expérimentale et abstraite dans le Coran", "Le mérite du jeûne de Ramadhan", "La Sirah (vie) du Prophète" et "Les batailles du Prophète (QSSL) durant le mois de jeûne".

À cette occasion, des concours de mémorisation et de récitation du Coran suivant les règles du Tajwid seront lancés, ainsi qu'un concours de Hadiths authentiques des imams El Boukhan et Mouslim, destiné aux adhérents des sections du centre culturel islamique.

Oran: lancement d'une école d'enseignement musical pour les jeunes

Une école d'enseignement musical a été ouverte à la Maison de la culture et des arts "Zeddou Brahimi El-Kacem" d'Oran destinée à initier les jeunes à la musique. L'école est équipée de divers instruments de musique afin d'enseigner aux jeunes, attirer et encourager les talents, tout en développant leurs compétences artistiques suivant des méthodes scientifiques modernes. Dans un premier temps, les enfants seront formés dans trois disciplines musicales, à savoir le violon, le piano et la guitare. L'enseignement sera assuré par un groupe de professeurs de l'Institut régional de formation musicale d'Oran "Blaoui El Houari", bénéficiant d'une grande expérience dans le domaine de l'éducation musicale. Environ 30 élèves sont déjà inscrits et suivront un programme pédagogique combinant des cours théoriques et pratiques sur les bases de la musique, le solfège, ainsi qu'une formation instrumentale. Ce cursus permettra, à l'avenir, de constituer une chorale. Deux groupes ont été créés : l'un destiné aux enfants âgés de 7 à 10 ans et l'autre à ceux de 10 à 16 ans. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère de la Culture et des Arts visant à renforcer l'enseignement artistique et à promouvoir la culture musicale auprès des jeunes.

Jason Statham et David Ayer réunis dans "A Working Man"

Jason Statham et David Ayer collaborent de nouveau sur "A Working Man", un film d'action où l'acteur incarne un ouvrier en mission de sauvetage. Dans "A Working Man", un film d'action produit par Amazon MGM Studios, Jason Statham incarne un ouvrier du bâtiment impliqué dans un sauvetage périlleux. Le personnage de Statham, Levon Cade, va se retrouver plongé dans un monde dangereux lorsque la fille de son patron est enlevée par des trafiquants d'êtres humains.

L'intrigue met en lumière ses efforts pour la sauver, tout en déviant une toile de corruption bien plus vaste.

David Ayer, qui a déjà travaillé avec Jason Statham sur The Beekeeper (2024), réalise ce film co-écrit par Ayer et Sylvester Stallone, inspiré du roman "Levon's Trade" de Chuck Dixon.

N.C

Naâma: découverte d'un pot en céramique datant de temps anciens

Un pot en céramique datant de temps anciens a été découvert dans la commune de Tiout au Sud de la wilaya de Naâma. Cette poterie antique a été trouvée par le chercheur et passionné d'histoire et du patrimoine de la région du Sud-ouest du pays, Ahmed Agoune, au milieu d'une dune de sable, après que le vent a mis en évidence une partie de l'objet aux abords de la source d'eau "Cherachir, Djebel Djaara". Cette découverte archéologique sera soumise à une analyse scientifique dans un laboratoire spécialisé après avoir été déposée au musée communal de Tiout, afin d'en faire une référence pour des études scientifiques et archéologiques futures.

Le chercheur Ahmed Agoune a indiqué, lors des procédures de remise et de transfert de ce pot ancien aux services de protection et de conservation du patrimoine culturel matériel et immatériel de la direction de la culture et des arts de la wilaya de Naâma, que cet objet a été trouvé le mois en cours, dans une zone archéologique ouverte, célèbre pour ses stations de gravures rupestres datant du Néolithique, dont la plus importante est la "Pierre gravée".

Il a indiqué que cette ancienne poterie a une forme ovale avec une large ouverture, fabriquée en argile rouge local et ne présente pas de motifs de décoration à la surface externe et interne

où des sédiments en calcaires sont visibles. Le chercheur a, par ailleurs, proposé la préparation d'études approfondies sur les sites archéologiques de la wilaya et la valorisation de leur rôle dans la préservation du patrimoine et la promotion du tourisme culturel dans la région.

De son côté, le professeur en préhistoire à l'Université d'Alger 2, Aziz Tarek Sahed a indiqué qu'à la suite d'une première étude comparée à des poteries similaires découvertes dans des sites archéologiques voisins, il semble évident que ce pot ressemble à d'autres datant du Néolithique et de la préhistoire.

R.C

TÉLÉ

france-3 Les enfants du secret

20h10



Sabine, archéologue, découvre un squelette recouvert d'une robe rouge. La jeune femme apprend que cette charpente osseuse est celle de sa mère.

tmc Contagion

21h25



De retour d'un voyage d'affaires en Asie, Bett Emhoff meurt subitement d'une forme de grippe inconnue, bientôt suivie de son jeune fils.

6 Pékin express

21h10



Les binômes encore dans la compétition disputent trois courses en Afrique du Sud. Un trek en pleine montagne et une mission sur l'eau.

W9 Antigang : La relève

21h09



Ancienne légende de la brigade Antigang, connue pour ses méthodes peu conventionnelles, Niels Cartier a quitté la police après une intervention qui a mal tourné et qui a conduit au décès de son épouse.

VISION



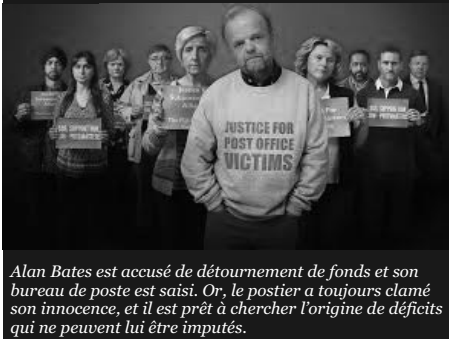
TF1 SERIES FILMS New York, section criminelle

21h05



Deux jeunes sœurs, qui vivaient ensemble, sont découvertes mortes sur leur lit, enveloppées dans de la cellophane.

arte Mr Bates contre le Post Office



Alan Bates est accusé de détournement de fonds et son bureau de poste est saisi. Or, le postier a toujours clamé son innocence, et il est prêt à chercher l'origine de déficits qui ne peuvent lui être imputés.

CANAL+ Dope Girls

21h09



Violet est chargée par Turner d'enquêter sur la mort de Silvio. Pour cela, elle infiltre l'un des clubs du quartier de Soho. Elle se fait embaucher comme hôtesse dans le nouvel établissement de Billie et Kate.

Amanda Seyfried a refusé un film de Marvel pensant que ce serait un échec



Amanda Seyfried était à deux doigts de jouer dans l'une des franchises les plus appréciées et populaires de Marvel. Onze ans après la sortie du premier volet, le refus de l'actrice semble insensé. Mais lorsqu'on lui a pitché le film, Amanda Seyfried a bien cru qu'il s'agirait du premier gros flop pour Marvel.

Cet acte manqué, l'actrice que l'on a vu dans Mamma Mia. Amanda Seyfried raconte que Marvel Studios et James Gunn en personne lui ont offert un rôle. Après plusieurs jours de réflexion, l'actrice a finalement décliné, pensant ne plus pouvoir retravailler un jour en cas d'échec. Bien mal lui en a pris puisque le rôle était celui de Gamora dans Les Gardiens de la Galaxie. L'actrice a admis avoir été bien trop effrayée pour tenter sa chance aux côtés de Chris Pratt dans le film. Pour autant, Amanda Seyfried ne s'en mord pas les doigts. Avec le recul, elle estime que Les Gardiens de la Galaxie n'était tout simplement pas fait pour elle : "J'avais vraiment peur de me retrouver coincée et de changer de couleur à cause du temps que cela prendrait. C'était une opportunité incroyable. Je venais de rencontrer James en personne. Il est formidable. J'ai bien reçu l'offre et j'y ai réfléchi quelques jours. Je ne voulais pas vivre à Londres six mois par an. Il y avait un autre film que je voulais absolument faire avec Seth MacFarlane, intitulé 'Albert à l'Ouest'. Ça m'a semblé être une bonne opportunité", explique-t-elle. Le rôle de Gamora reviendra finalement à Zoe Saldana. Les Gardiens de la Galaxie rapportera 773 millions de dollars au studio avant de connaître deux suites : Les Gardiens de la Galaxie Vol.2 et Les Gardiens de la Galaxie Vol.3.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

- I. Cette année, Ravailac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin !
- IV. Un nombre palindromique* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyr de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

- 1. L'an I de la République française.
- 2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
- 3. Multiple palindromique* de 1111.
- 4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
- 5. Multiple de 67.
- 6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 1060

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Partagent des histoires avec des Fameux.2 Poisson crocodile.3 Société savante.4 Vallée ou Prix Nobel britannique.- Bouche feu.5 Pas soumises à un frater, en principe.- Pair romain.6 Voisines du 06.7 Fin de liste.- Répliques.8 Gigueraït.9 Les Illibériens y crèchent.- Ressaut.10 Étirèrent du sucre ou glacèrent.

Verticalement

- 1 Pucés d'eau.2 Passa en revue.3 Au fond, la potch ne reflète pas beaucoup cet adjectif.4 S'établira dans l'endomètre.- Manifestation de respect.5 Anacréontique, pour les intimes.- Susan de Lévy.6 Nashi.7 Services secrets pakistanais.- Soeur des Brontë.8 Dans le 56.- Symboliquement, et si tout va bien, on pourrait le rapprocher de Cr.- Pièce de zanzi.9 Adverbe.- Tunique vasculaire.- Un dieu du ciel.10 Font sortir les griffes des chatons, dans la seconde partie.

Mots croisés grille N° 1060

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

Horizontalement

- 1 Attraction hydrologique bretonne.2 Dormeur sur les côtes bretonnes, en particulier.- Mit du jaune.3 Vent, mais pas que sur la côte (trois mots).4 Dans le nom breton de la Bretagne.- A la tête du monde ?- Passent avant les autres.5 Visa du majeur.- Bord.6 Eclairasse.7 Poursuivies en justice.- Avant 2007.8 Dieu de la pluie.- Protection alimentaire.9 Forme elliptique.- Résultat de fraction.10 Terre bretonne.- Mesures.11 Note à l'envers.- Misse du vif.

Verticalement

- 1 Bretonne.2 Presqu'île.- Prénom ou se pêche au son.3 Borde toute la Bretagne.- Col alpin.4 Non établis.5 Comportements vides.6 Forme du ciel.- Fin de liste.7 Terme d'échecs.- Pointe sur mer.- Interjection.8 Serpentas.- Ville du Mali.9 Ascenseurs des capucins.- Philosophe qui dialogue avec Marie.10 Grande d'Egypte.- Rets de pêche.11 Poisson.- Poisson ou sert à pêcher le poisson.

BARAKI (ALGER)

Un professeur d'université assassiné à coups de poignard

La commune de Baraki à Alger a été secouée par un crime odieux au cours duquel un professeur d'université a été assassiné. Selon des sources, le professeur a été poignardé devant son domicile par un de ses voisins, le tuant sur le coup. La cause et les circonstances de l'incident ne sont pas encore élucidées. La victime, A.M, enseigne à la Faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université Dely Brahim. Pour leur part, les services de sécurité ont ouvert une enquête pour percer le mystère de ce crime.

LA NATION

Jeudi 27 Mars 2025

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:13	12:58	16:22	19:08	20:29

Météo

Alger	☀️	24	Tizi Ouzou	☀️	23
Tiaret	☀️	23	Béjaïa	☀️	24
Constantine	☀️	24	Oran	☀️	22

FÊTE DE L'AÏD EL FITR

La Protection civile lance une campagne de sensibilisation contre les risques d'accidents

Une campagne de sensibilisation sur les risques d'accidents liés à la fête de l'Aïd El Fitr est lancée par la Protection civile, recommandant aux citoyens "l'extrême vigilance" ainsi que "le strict respect" des consignes préventives, a indiqué, hier, un communiqué de ce corps. Tout en soulignant le "nombre important" d'accidents enregistrés, chaque année, durant la célébration de cette fête, la même source a précisé que cette campagne portera sur l'ensemble des risques, à savoir les accidents domestiques, les incendies et les accidents de la route. S'agissant des accidents domestiques, les services de la Protection civile recommandent "l'extrême vigilance et le strict respect des consignes préventives", notant que "la plupart des accidents surviennent dans la cuisine, en raison de la disponibilité d'équipements générant des

risques. Par ailleurs, les citoyens doivent être "au maximum prudents" face aux jouets "inadaptés à l'âge des enfants ou non conformes", leur préconisant de "lire et de suivre" les avertissements, les messages de sécurité et les instructions d'assemblage. Les parents sont appelés, en outre, à "toujours surveiller leurs enfants au moment du jeu, à garder tous les jouets à l'écart des sources de chaleur, à vérifier qu'ils ne présentent aucun danger ainsi qu'à réparer ou jeter ceux qui sont endommagés". Les enfants en bas âge "mettent souvent des objets dans leur bouche, risquant de s'étouffer avec de petits jouets, de petites balles ou de petites pièces de jouets non fixées ou brisées", rappelle la Protection civile, recommandant aux adultes de garder ces objets "hors de leur portée". En ce qui concerne la sécurité routière, les usagers de la route sont appelés au "strict respect du code de la route, la réduction de la vitesse et à éviter l'utilisation du téléphone portable, lors de la conduite ainsi qu'au port du casque pour les utilisateurs des deux roues". En cas d'incident ou d'accident, les citoyens sont invités à contacter le numéro de secours (14) ou le numéro vert (1021)", a conclu le communiqué.

ALGER

Arrestation d'un individu qui ciblait des personnes âgées

La brigade de police judiciaire de Sidi M'hamed relevant des services de la Sûreté de la wilaya d'Alger, a procédé, la semaine dernière, à l'arrestation d'un individu âgé qui ciblait des personnes âgées pour les escroquer et voler leurs pensions de retraite, et à la récupération d'une somme de plus de 8.000 euros, a indiqué, hier, un communiqué des mêmes services. Cette opération intervient suite à "plusieurs plaintes déposées auprès de la brigade, par des citoyens signalant avoir été victimes de vols de manière frauduleuse", a précisé le communiqué, soulignant que le suspect ciblait des personnes âgées, les suivant après le retrait de leurs pensions pour voler leur argent". "Une enquête a été ouverte, qui a permis d'identifier et d'arrêter le suspect, et de récupérer 8.100 euros et 8.000 dinars algériens, provenant des vols commis", ajoute la même source, notant que le mis en cause a été présenté devant le parquet territorialement compétent", a conclu le communiqué.

EL BAYADH

Inhumation du moudjahid Tahar Bakdour au cimetière de Sidi Ahmed

Le corps du moudjahid Tahar Bakdour, surnommé Bouhacida, a été inhumé mardi au cimetière de Sidi Ahmed dans la commune d'El Bayadh. Le défunt moudjahid est décédé à l'âge de 91 ans, a-t-on appris auprès de la Direction des Moudjahidine et des Ayants droit. Né en 1934 dans la région de Rogssa (El Bayadh), il a rejoint la glorieuse Armée de libération nationale en 1956 à la montagne Makna dans la commune de Boualam, dans la wilaya d'El Bayadh. Faisant partie de la troi-

sième katiba (compagnie) dirigée par le moudjahid défunt Lahmari Mohamed, il a participé à la bataille de Bougarour à Afou en décembre 1956, où il a été blessé. Emprisonné, il a subi de terribles sévices et tortures de la part de l'occupant colonial français et n'a été libéré qu'à la fin du mois de mai 1962. Suite à ce triste événement, le directeur des Moudjahidine et des Ayants droits de la wilaya d'El Bayadh, Sid Ahmed Traïf a adressé un message de condoléances à la famille du défunt.

POSTE

Emission de timbres célébrant la tenue traditionnelle féminine du Grand Est algérien



Les ministres de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou et de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki ont présidé, hier mardi à Alger la cérémonie célébrant l'émission de timbres-poste qui mettent en valeur la tenue cérémoniale traditionnelle féminine du Grand Est algérien. Les timbres-poste consacrant la tenue traditionnelle féminine du Grand Est algérien et ses différentes composantes, dont notamment la «Guedoura», la «Melehfa» et le «Caf-tan», inscrite en décembre dernier, sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, ont été dévoilés lundi au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, lors d'une cérémonie sous le slogan «Timbres-poste, préservation du patrimoine culturel et victoire de la culture». Cette série de timbres-poste intitulée «le costume féminin de cé-

rémonie dans le Grand Est algérien», comprend une planche de timbres conçue par l'artiste Zineb Bahri et trois timbres réalisés par l'artiste Yasmina Boukhari, lesquels seront disponibles à partir de mardi dans tous les bureaux de poste du territoire national. Le ministre de la Culture et des Arts a affirmé que le lancement officiel de ces timbres-poste, met à l'honneur le costume cérémonial traditionnel féminin du Grand Est algérien, la Gendoura, la Melehfa et le Caf-tan algériens, après leur inscription par l'UNESCO sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. «L'inscription de cet élément patrimonial important est le résultat des efforts persistants déployés par le ministère de la Culture et des Arts dans le cadre d'une vision nationale globale visant à protéger et valoriser le patrimoine

culturel matériel et immatériel», a-t-il rappelé. De son côté, le ministre de la Poste et des Télécommunications a estimé que l'émission d'un timbre-poste spécial à cette occasion, incarnait «l'engagement du secteur à le protéger et à le transmettre aux générations futures», en soulignant que l'inscription du costume de cérémonie féminin du Grand Est algérien sur la liste du patrimoine mondial est «l'aboutissement d'un long parcours créatif de la femme algérienne et une expression de son identité et de sa profondeur historique». Ont assisté à la cérémonie, le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel, Amar Bendjedda, la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, ainsi que des cadres de divers secteurs et des personnalités artistiques.

ENFANTS ATTEINTS DE CANCER

La 3e édition de l'initiative "Nous, les enfants de demain" tenue aujourd'hui

La Radio algérienne, à travers la chaîne Il, organisera, aujourd'hui, la 3e édition de l'initiative "Nous, les enfants de demain", dédiée aux enfants atteints de cancer, a indiqué, hier, un communiqué du même établissement. Cette initiative se déroulera cette année au niveau de quatre (4) centres d'oncologie pédiatrique, dans les wilayas de Bliida, Sétif, Djelfa et Saïda, après avoir touché d'autres wilayas lors des précédentes éditions, a précisé la même source. Pour cette 3e édition, la Radio algérienne diffusera un programme spécial en direct d'une durée de 4 heures, à partir de 10h00, avec la participation de médecins spécialistes et d'associations actives dans ce domaine, ainsi que de

parents et de responsables du secteur de la Santé dans les wilayas concernées, selon le communiqué. Le débat portera sur "les moyens mobilisés pour la prise en charge des enfants cancéreux, qu'il s'agisse de cadres médicaux ou d'équipements technologiques modernes utilisés", en "mettant en avant le rôle prépondérant des associations en matière d'assistance et d'accompagnement des malades", constituant ainsi "un soutien non négligeable aux efforts consentis par les pouvoirs publics", a ajouté la même source. Des activités culturelles et de divertissement seront programmées ainsi que la distribution de nombreux cadeaux au profit des enfants malades.

ROYAUME-UNI

Mise au jour d'un trésor de 800 pièces datant de 2.000 ans

Des archéologues ont mis au jour un trésor de 800 pièces vieilles de 2.000 ans au Royaume-Uni, réalisant l'une des plus grandes découvertes liées à l'âge de Fer dans le royaume, ont annoncé mardi le British Museum et deux institutions britanniques. La découverte du "butin de Melsomby", du nom du village du Yorkshire, au nord de l'Angleterre, où elle a eu lieu, a été annoncée dans un communiqué conjoint du musée londonien, de l'université de Durham et d'Historic England, l'agence gouvernementale en charge de la protection du patrimoine. La découverte a eu lieu en 2021 par un "détecteuriste", une personne qui pratique la détection des métaux. Frappé par ce qu'il devine être une découverte d'ampleur, il entre en contact avec l'université de Durham qui lance des fouilles, avec le soutien du British Museum. Au total, plus de 800 objets, dont des harnais pour chevaux, des lances d'apparat, des chaudrons et récipients, ont été mis au jour dans ce qui est "l'une des plus grandes et importantes découvertes de

l'âge de Fer au Royaume-Uni", souligne le communiqué. C'est seulement au moment où les archéologues pénètrent dans la tranchée où ils réalisent les fouilles qu'ils comprennent "qu'il s'agit d'une découverte exceptionnelle", déclare Tom Moore, l'archéologue qui a mené les fouilles, cité par des médias. "La quantité et la variété des objets sont inhabituelles pour la Grande-Bretagne", souligne ainsi le communiqué des trois institutions, qui voit dans cette découverte une nouvelle manière d'appréhender la vie il y a 2.000 ans dans le nord du pays. "Ce qui nous intrigue, c'est qu'en Grande-Bretagne, les gens étaient relativement familiers avec les chars à deux roues. Mais les pièces trouvées (à Melsomby, ndr) indiquent des chariots beaucoup plus grands et des véhicules très décorés, qui étaient beaucoup plus répandus sur le continent, en Allemagne et au Danemark", relève Tom Moore. Selon une première évaluation scientifique, ces objets auraient été enterrés au premier siècle de notre ère, à l'époque de la conquête romaine de la Grande-Bretagne.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

4 morts et 220 blessés en 24 heures

Quatre personnes sont décédées et 220 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Les accidents mor-

tels ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (1 mort), Bouria (1 mort et 2 blessés), Ain Defla (1 mort et 2 blessés) et Mila (1 mort), a précisé la même source. Par ailleurs, les équipes de secours de la Protection civile sont

intervenus pour l'extinction de 8 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger (1 incendie), Bliida (1), Sétif (1), Oum El Bouaghi (1), Annaba (2) et Souk Ahras (2), ayant causé des décès respiratoires à 3 personnes.